

Côte viticole

L'application Fidewine propose un "passeport numérique" pour les grands vins

Dans un marché mondialisé où les amateurs de vin aimeraient être certains de ne pas acheter des cuvées contrefaites, un duo bordelais développe depuis deux ans une solution de passeport digital, qui permet d'acquérir le jumeau numérique d'une bouteille de vin en même temps que la vraie. Louis de Lambert et Sébastien Roudié ont levé 2 millions d'euros pour mettre Fidewine dans les mains de la filière.

Venir de la place bordelaise et avoir l'oreille des viticulteurs bourguignons n'est pas donné à tout le monde. C'est le cas des deux quinquagénaires qui travaillent sur l'application Fidewine depuis 2023, Louis de Lambert et Sébastien Roudié. Lors d'un de leurs voyages en Côte-d'Or, *Le Bien public* a pu s'asseoir à leurs côtés, alors qu'un vigneron de Meursault venait de les recevoir : « C'est quelqu'un qui a été confronté à la contrefaçon, et qui veut savoir où vont ses vins quand il les vend », souffle le duo, qui se concentre précisément sur ce sujet depuis bientôt deux ans.

Un jumeau numérique transmis à chaque transaction

Avec Fidewine, du nom de leur startup et de leur application mobile, ils proposent « d'assurer la traçabilité des grands vins grâce à la création d'un passeport digital lors de la sortie du vin de la propriété, qui le suivra jusqu'aux consommateurs », promet Louis de Lambert. Le principe est assez simple : un système d'identi-



Sébastien Roudié et Louis de Lambert voient en Fidewine un outil simple et efficace qui permet d'authentifier des crus qui attirent les convoitises des faussaires dans le monde entier.

Photo Ozco

cation doit être positionné par le producteur sur les bouteilles. Lorsqu'ils s'enregistrent sur l'application, ils saisissent leurs données de production dans un passeport numérique, qui devient un NFT (*non-fongible token*) intégré sur la *blockchain*, et qui est ensuite transmis à chaque transfert de propriété, moyennant une petite rémunération. Une technologie sécurisée qui permet de suivre avec précision le parcours des vins concernés.

La création de ce jumeau numérique d'un cru est notamment l'œuvre de Sébastien Roudié. Cet ingénieur informaticien, qui a officié pour des marques de luxe entre 2018 et 2022, n'a semble-t-il pas eu la main qui tremble quand son ami de 25 ans, Louis de Lambert, est venu le trouver avec cette idée : « Je fais de l'informatique car cela simplifie la vie.

Quand il m'a parlé de ce projet et qu'il m'a exposé ses questionnements, j'ai vu rapidement où l'on pouvait aller. Notre solution a ensuite pas mal évolué au fil des rencontres, pour arriver à quelque chose qui contente tout le monde ».

500 000 bouteilles déjà concernées

Une petite vingtaine d'investisseurs, dont la BPI (Banque publique d'investissement), la région Nouvelle-Aquitaine ou encore une ancienne directrice de la Société générale semblent en convenir également, puisqu'une levée de fonds supplémentaires d'1 million d'euros a eu lieu à l'automne 2024. Pour une idée également poursuivie par la société WokenWine (choisie par le domaine du comte Liger-Belair, à Vosne-Romanée) ou par la société Intercellar et certainement d'autres, l'enjeu fi-

nancier est important et le temps presse. Issue d'une famille copropriétaire à Bordeaux et à Sauternes, Louis de Lambert, ancien commercial puis directeur dans le monde de la grande distribution, a déjà démarché dans toute la France. Fidewine veille ainsi déjà sur 500 000 bouteilles issues de cinq producteurs, dont... sa sœur, à la tête du château Sigalas Rabaud, un premier grand cru classé de Sauternes. « J'ai mis deux ans à la convaincre », souffle-t-il.

Des viticulteurs qui parient sur Fidewine, « pour que toute la filière viticole ait la certitude que la promesse de l'étiquette est respectée, et qu'elle ait une vue de son parcours dans le monde. Nous souhaitons également ajouter le mode de transport. Attention, ce n'est pas une puce GPS », précise Sébastien Roudié. Dans son application, le détenteur d'un passeport peut commenter le produit concerné, et le producteur est directement notifié en cas de copie ou de vol. « On prend la confiance du producteur, et on l'emmène jusqu'au consommateur », promet Louis de Lambert, qui est persuadé que cela passe par les grands domaines en premier : « Ils portent le marché et donnent les tendances. On pourra plus facilement éduquer les consommateurs quand les "grands" seront équipés ». Pour mettre en place cette solution, il annonce un prix « entre 500 € et 3 000 €, selon la solution choisie par le vigneron ».

● Manuel Desbois

manuel.desbois@lebienpublic.fr

+Web www.fidewine.com



FAUPIN

SOLUTIONS D'ÉQUIPEMENTS
VITI - VINI - AGRO

CONTACTEZ-NOUS



NOS AGENCES SONT OUVERTES
ET NOS ÉQUIPES VOUS ATTENDENT !

C'EST PARTI !

2025

MEILLEURS VOEUX

03.80.22.03.31 - www.faupin.com - [f](#) [i](#) [i](#) [n](#) [t](#)

LE BIEN PUBLIC

**Abonnés,
passez à l'abonnement
INTÉGRAL**

Journal papier livré 7j/7

+

accès web familial

+

accès à notre plateforme
de jeux offert !

relationabonnes@ebmedia.fr

0 800 003 280 Service & appel gratuits